

L'APEL : UNE ÉQUIPE QUI SE RENOUVELLE

ENTRETIEN AVEC LAURENCE LEMAIGNEN ET HUBERT DROUETS



Tous les ans, le conseil de l'APEL se renouvelle à l'occasion de son assemblée générale, avec le départ et l'arrivée d'un ou plusieurs membres.

En novembre dernier Laurence Lemaignan a quitté le conseil et c'est Hubert Drouets qui le quittera l'année prochaine, après de nombreuses années de service. Ils nous livrent ici leurs impressions en tant que membres du conseil de l'APEL et formulent des encouragements aux futurs candidats.

49

Laurence, Hubert, combien d'années avez-vous siégé au conseil de l'APEL et qu'est-ce qui avait motivé votre candidature à l'époque ?

LL - J'ai passé trois années au conseil. Je souhaitais alors m'investir plus dans le fonctionnement de l'école, après avoir été maman catéchète. Rejoindre d'autres parents d'élèves, une équipe en fait, et pouvoir m'associer à des projets, faire le lien avec les familles et l'équipe pédagogique. Mieux comprendre l'organisation, les rouages, et aider à faire avancer les choses.

HD - Lors de l'inscription de mes enfants au Petit Collège, Olivier Deren, Président de l'APEL à l'époque et ami de longue date, m'a proposé de poser ma candidature au conseil de l'APEL. Ayant envie de m'impliquer dans une école où j'avais moi-même passé 13 ans, j'ai accepté avec enthousiasme. J'y suis

donc depuis neuf ans avec le rôle de Secrétaire du conseil.

Quelle est selon vous la mission de l'APEL ?

HD - La mission de l'APEL est, à mon sens, de représenter les parents et de faire le lien avec la communauté éducative de l'école. L'APEL permet une bonne communication entre tous les acteurs de l'éducation de nos enfants. L'APEL de Franklin est au service de l'école et des parents. L'implication des parents à Franklin est tout à fait exceptionnelle et donc le rôle de l'APEL, qui les représente, est tout à fait fondamental.

LL - Oui, le rôle majeur de l'APEL est vraiment d'encourager le dialogue et la communication croisée entre familles et équipes pédagogiques ; ce dialogue (surtout dans le contexte actuel qui est complexe) est très important.

L'APEL est pour moi la courroie de transmission pour faire avancer les choses. Nous sommes en tant que parents, co-éducateurs de nos enfants au sein de l'établissement, et le cas échéant représentants délégués des parents. A un troisième niveau, en tant que membre du conseil, nous participons à des réunions où l'interaction est très importante avec la direction et où s'expriment les préoccupations des parents. Le dialogue est réel et cherche toujours à être constructif de part et d'autre. Le conseil est pour moi un lieu où on échange et on débat.

Quelles sont les réalisations de l'APEL qui vous ont rendu(e)s fier(e)s pendant vos mandats ?

LL - Avoir activé et mené à bien le projet de propositions de colis scolaires d'abord au Petit Collège puis au Grand Collège. Ce projet représente bien le rôle de coordination de l'APEL : répondre à une préoccupation des parents, en l'occurrence l'achat des fournitures en début d'année et gérer en amont le projet pour trouver le bon compromis prix-produit-service tout en laissant la liberté de choix aux professeurs. Pouvoir proposer ce service est un vrai avantage pour les familles et un bon exemple de projets gérés en concertation entre la direction, les professeurs, les préfets et les parents.

HD - Quatre réalisations de l'APEL sur ces 9 ans passés au conseil ont été marquantes pour moi :
 - La rédaction de la charte des parents qui est un texte important quant à l'engagement de chaque parent
 - L'établissement de la liste des logements permettant d'aider les étudiants de prépa, les jeunes professeurs ou membres de la communauté éducative à trouver un logement proche de l'école
 - La réactivité et l'accompagnement extraordinaire des parents délégués lors du confinement du printemps 2020
 - L'ouverture de la réflexion de toute la communauté éducative sur l'accompagnement.

Quel projet du conseil de l'APEL aimeriez-vous voir aboutir dans le futur ?

HD - Comme je le disais, que la réflexion actuelle sur l'accompagnement aboutisse concrètement à des évolutions positives pour tous.

Plus généralement, j'aimerais que dans le futur, les parents prennent plus conscience de toute l'aide que l'APEL peut leur apporter et qu'ils s'adressent plus systématiquement et plus naturellement aux représentants de l'APEL. Notre rôle est important mais il est parfois trop mal ou peu connu des parents.

LL - L'accompagnement des familles dans les passages difficiles de la scolarité et quand elles doivent quitter Franklin, est un projet qui me tient à cœur car il complète parfaitement la mission de l'APEL. En effet l'APEL de Franklin se fait connaître des parents par son accueil des nouvelles familles à chaque rentrée au sein de l'établissement et que cet accompagnement puisse se poursuivre à ce moment-là du départ est très important.

Quel serait votre conseil pour un prochain candidat au conseil de l'APEL ?

LL - Si l'investissement et la solidarité sont importants à vos yeux, si vous connaissez un peu l'établissement, via les JM par exemple, ou en tant que parents délégués, et qu'un engagement plus structuré sur la durée ne vous effraie pas. Si vous aimez le dialogue et avez du temps pour accompagner des projets sur plusieurs années, alors vous êtes la bonne personne. Vous apprécierez ce temps passé au conseil à la recherche de solutions avec une équipe dynamique et conviviale dans un esprit de construction.

HD - Pour être membre du conseil, il faut avoir envie de s'investir au service de la communauté franklinoise dans un esprit constructif. C'est un engagement peu visible au quotidien mais particulièrement important pour la fluidité des rapports entre les parents et la communauté éducative de l'école.

UNE APEL AU SERVICE DE L'ÉCOLE, ET DES PARENTS :

- Représentation des parents via les parents délégués de classe et de niveau et le conseil de l'APEL dont le bureau se compose de cinq personnes : un(e) président(e), deux vice-président(e)s coordinateurs des parents délégués du Petit Collège et du Grand Collège, un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire. Ce conseil compte quinze membres élus au total.
- Participation directe et indirecte dans les différentes instances de l'école (CCF, Franklin emploi, Fondation JES Franklin) et en dehors (APEL Paris, par des liens avec service ICF : information et conseil aux familles)
 - Attribution de subventions (par exemple, en 2020, pour soutenir les actions du CCF, des JM, de l'OMCFAA au Liban)

L'Assemblée Générale de l'APEL a lieu une fois par an, en novembre.

C'est le moment où l'association rend compte de ses activités par la lecture du rapport moral et du rapport financier. C'est aussi l'occasion pour l'APEL de convier la communauté des parents à une conférence dont le thème est lié à la vie de l'école et à nos préoccupations de parents.

NOUS CONTACTER :

Petit Collège : apel.petitcollege@franklinparis.com

Grand Collège : apel.grandcollege@franklinparis.com

Bureau de l'Apel : apel.presidence@franklinparis.com

Site internet : www.apel-franklin.org

